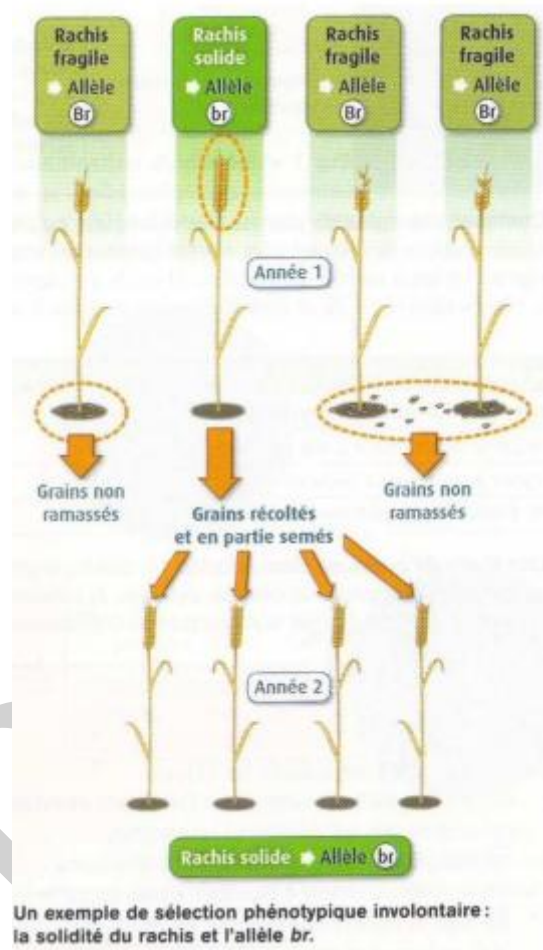


BILAN 6

Les espèces cultivées sont issues de plantes sauvages. Progressivement, sous l'effet de pratiques culturelles, ces plantes sauvages ont évolué, perdant l'essentiel des caractères sauvages et acquérant d'autres caractères facilitant leur culture, leur récolte et leur utilisation par l'Homme. C'est la **DOMESTICATION DES PLANTES** qui correspond à une sélection artificielle avec une reproduction favorisée par l'Homme pour les plants ayant des caractères recherchés par l'Homme.

Les individus sélectionnés par l'Homme au cours de la domestication sont le résultat de modifications génétiques spontanées (hybridation, mutations). Une sélection phénotypique s'opère en utilisant les graines les plus intéressantes, c'est la **SELECTION VARIETALE**. Ces variétés sont adaptées à des conditions de cultures locales avec des caractéristiques agronomiques et nutritionnelles variables entre les différents milieux exploités.



@ Belin

L'ensemble des variétés des différentes espèces cultivées continue la biodiversité cultivée. Elle a considérablement diminué ces dernières années avec l'augmentation des croisements provoqués, des biotechnologies et du génie génétique.

Les **CROISEMENTS PROVOQUES** permettent d'obtenir des individus possédant pour une seule variété des caractères de plusieurs parents.

Les outils du **GENIE GENETIQUE** permettent de créer plus rapidement une nouvelle variété en ajoutant au génôme de la plante à cultiver un gène qui lui confère un caractère phénotypique intéressant. La plante obtenue est un Organisme Génétiquement Modifié (OGM). Des risques et problèmes potentiels sont à l'origine d'un débat de société où sont discutés leurs avantages et leurs inconvénients.

Pour relever les multiples défis de notre époque (climatique, énergétique, démographique), l'Homme doit continuer à créer de nouvelles plantes qui devront répondre à de nouveaux besoins, de plus grandes productivités tout en préservant l'environnement et la biodiversité.

DOMESTICATION : processus de sélection artificielle de caractères phénotypiques réalisé par l'Homme à partir de plantes sauvages.

SELECTION NATURELLE : choix exercés par l'Homme des individus d'une espèce qui pourront se reproduire. Les individus choisis présentent des caractères intéressants pour l'Homme et les transmettront à la descendance.

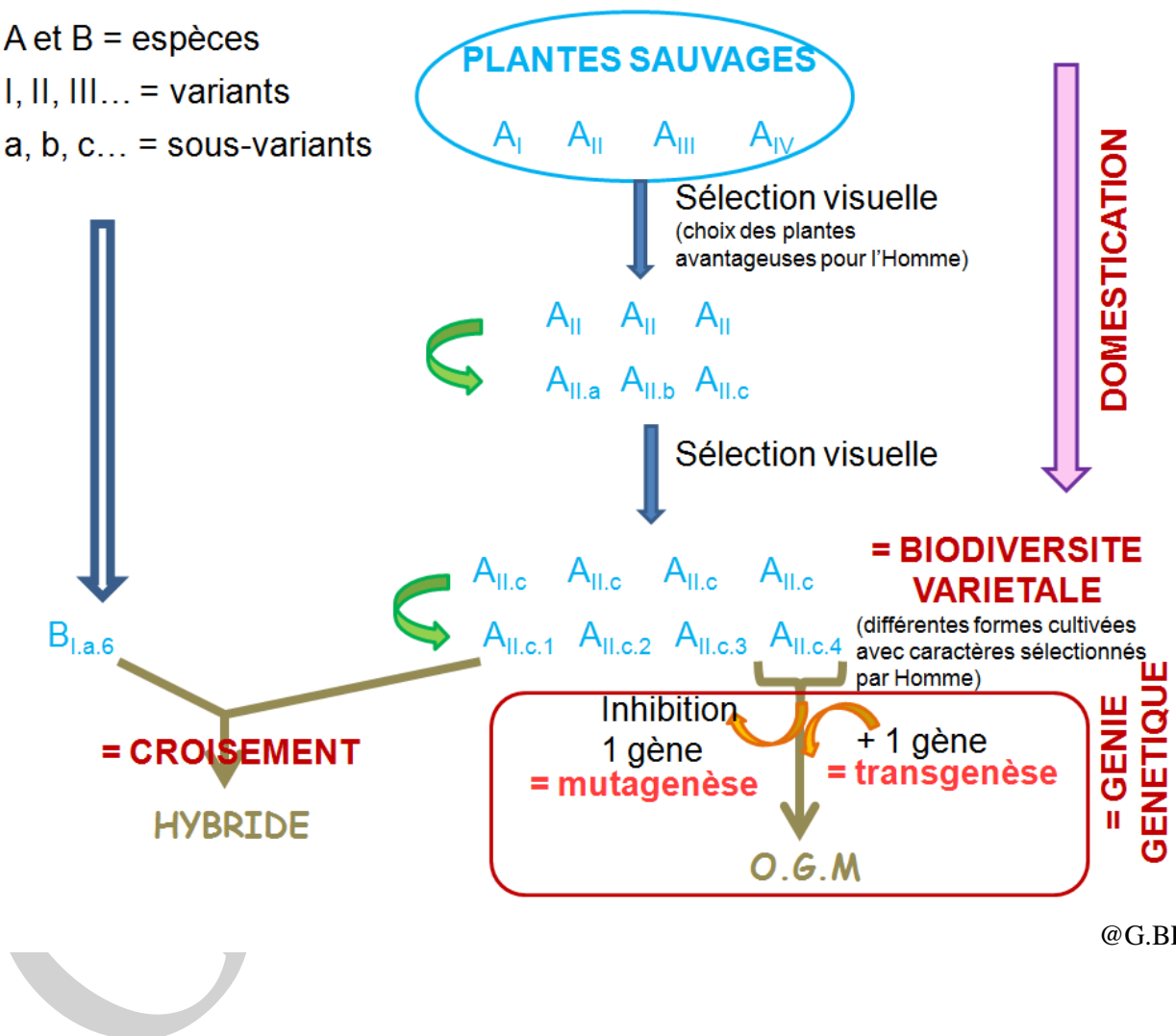
SELECTION VARIETALE : processus de sélection artificielle de caractères réalisé sur une espèce cultivée, menant à la formation de nouvelles variétés de cette dernière.

GENIE GENETIQUE : ensemble de techniques qui permettent de modifier le génome d'un organisme.

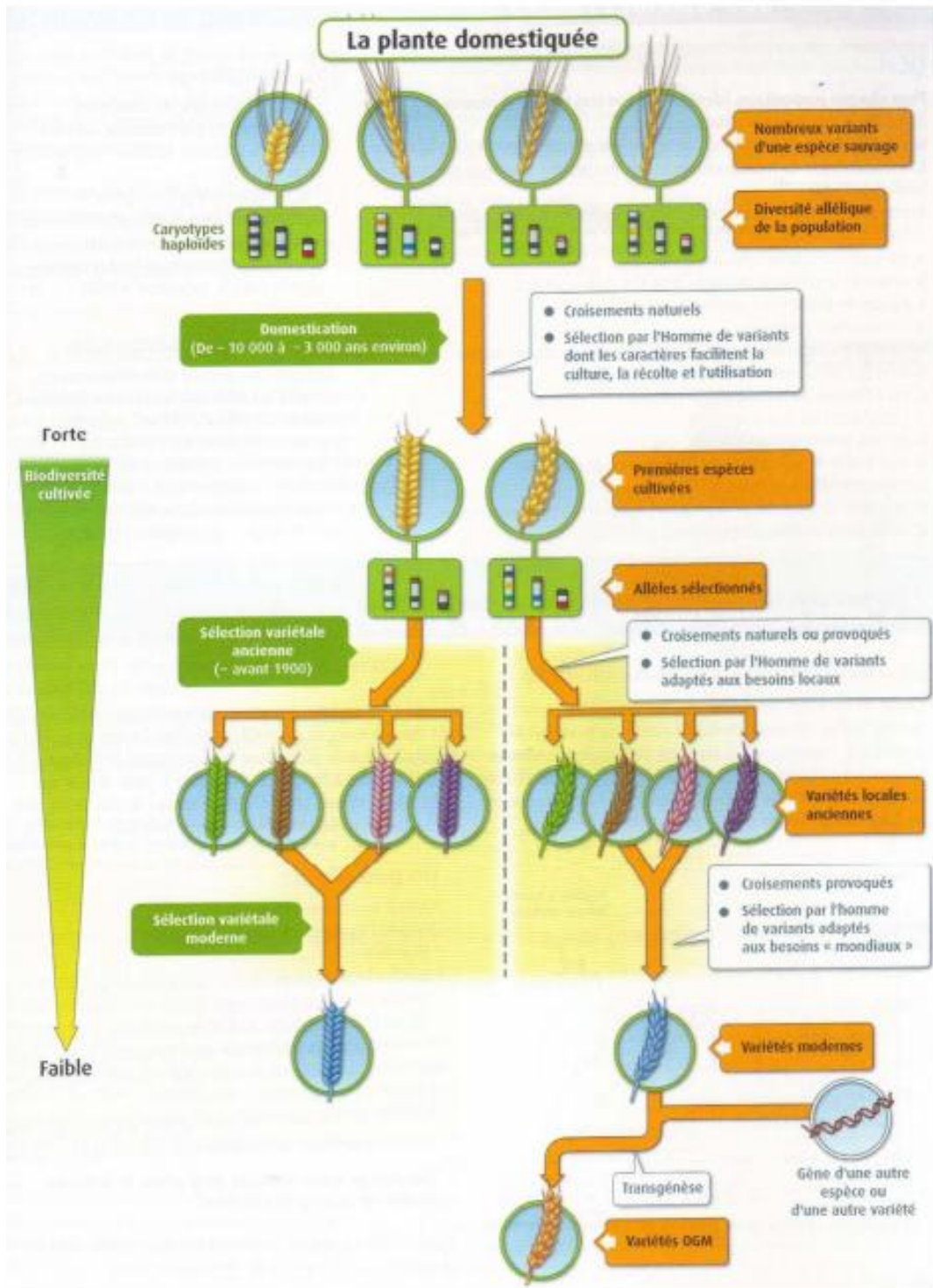
DANS LE LIVRE :

- Document 3 p.258
- Schéma bilan p.259

A et B = espèces
I, II, III... = variants
a, b, c... = sous-variants



@G.BRIDON



@Belin